



Le mot du président

Nous vous proposons ce soir de découvrir notre Schéma de cohérence territoriale d'une façon à la fois particulière (avec des comédiens) et simple : en se promenant dans l'une de nos communes, Chanteloup-en-Brie qui illustre bien le développement urbain et la beauté de nos espaces naturels. Vous pourrez voir en situation les implications du document qui programme l'avenir de notre territoire.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



Zoom sur les opérations de Marne et Gondoire aménagement



Le SCOT en spectacle, troisième !



Votre week-end dans nos communes

À bicyclette

Des vélos sont disponibles en prêt gratuit au Parc culturel Michel Chartier (Bussy-Saint-Martin), au centre aquatique de Marne et Gondoire et à la maison des mobilités (Lagny). Tailles enfants disponibles.

Renseignements : La Maison des Mobilités de Marne et Gondoire - 4, rue du Chemin de Fer à Lagny. Celle-ci propose aussi des ateliers pour apprendre à réparer son vélo les samedis 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août et 18 août.

Marre des côtes ? Empruntez un vélo à assistance électrique sur une semaine pour tester ce mode

de déplacements pour vos trajets quotidiens.

Tél. 01 60 93 52 72
lamaisondesmobilités
@marneetgondroire.fr

Inscriptions au conservatoire

Les inscriptions au conservatoire de Marne et Gondoire auront lieu du lundi 25 juin au mercredi 4 juillet. Rendez-vous dans l'un des sites d'enseignement suivants : Bussy-Saint-Georges, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne. Renseignements : www.marneetgondroire.fr



Le SCoT se promène à Chanteloup

Après Carnetin en mars et Lagny en avril, le troisième et dernier spectacle présentant le Schéma de cohérence territoriale aura lieu à Chanteloup-en-Brie vendredi. D’un genre un peu particulier, il consistera en une promenade en ville avec les comédiens pour aborder in situ les enjeux d’aménagement.

Dans le cadre de la révision du projet de territoire (SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale), Marne et Gondoire a organisé une série de spectacles déjantés avec la compagnie Tétrofort ! Objectif : aborder autrement les thématiques d’aménagement et de développement de votre territoire et partager des moments conviviaux. Les trois propositions artistiques présentées constituent le point de départ de rencontres avec les habitants.

Rendez-vous pour le dernier spectacle vendredi prochain, 15 juin à 19 h 30 à Chanteloup-en-Brie. Ce Spectacle-randonnée décalé sera l’occasion de revenir sur la relation entre l’espace urbain et l’espace naturel/agricole. La déambulation dans la ville permettra de façon plus immédiate de mesurer cette transition entre l’espace urbanisé et les espaces agricoles attenants. Le spectacle sera suivi d’un échange convivial autour du projet de territoire et de ses enjeux.



Résumé du spectacle :

14 ans de mariage avec Hélène, cela se fête ! Et pour cela, Pascal a réuni, dans le plus grand secret, famille et amis sur les lieux de leur enfance, histoire de partager tous ensemble les moments les plus forts de leur vie. Mais comment faire quand rien n'est plus pareil, quand les champs ont laissé place à des constructions ? Avec tout cela, il se peut que rien ne se déroule comme prévu...

Infos Pratiques :

Tout public, à partir de 10 ans
Spectacle en déambulation d'environ un kilomètre. Durée : environ 50 min
Sur réservation au 01 64 02 15 15 ou officedetourisme@marneetgondoire.fr, www.marneetgondoire-tourisme.fr (rubrique infos pratiques/ réserver en ligne)
Rendez-vous sous la halle près de la mairie (entre l'avenue de la Jonchère et la rue du Moulin Boursier) à 19 h 15.

Les opérations de Marne et Gondoire Aménagement



Bâtiment Émile Lannoy sur la ZAC Saint-Jean à Lagny



La maison de santé de Marne et Gondoire en construction (site Saint-Jean Lagny)

La société publique d'aménagement de Marne et Gondoire présentait ses comptes-rendus 2017 en bureau lundi. L'occasion de passer en revue les 7 opérations que lui ont confié la communauté d'agglomération et les communes.

ZAC Saint-Jean (Lagny)

La démolition du bâtiment Denis Fournier a été achevée au mois de mai. Il reste maintenant à extraire les fondations. Celle du bâtiment Émile Lannoy a commencé dans la foulée. Sur son emplacement prendront place un EPHAD de 100 places et des logements à l'horizon 2020. La construction d'un laboratoire d'analyses médicales et de 35 logements a débutée en mai. En fin d'année la maison de santé pluriprofessionnelle de Marne et Gondoire devrait être achevée. Ajoutés au centre d'imagerie déjà existant, ces équipements formeront un pôle santé de proximité.

Le 19 juin, Emmaüs Habitat lancera la construction de 95 logements. La réhabilitation et extension du bâtiment Colonel Durand pour y accueillir 34 logements à vocation sociale suivra. Les travaux des espaces publics ont aussi démarré avec en mai l'aménagement d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales.

Une maison des projets sera inaugurée le 20 juin avec une maquette donnant une vue globale du site Saint-Jean.

ZAE des Vallières (Thorigny)

Le supermarché, sa galerie commerciale et la station-service ont ouvert leurs portes en octobre 2017 après un an de travaux.

Les Sauvières (Thorigny)

La rénovation complète de la résidence Gallieni s'achève. Cet édifice comprendra 36 logements sociaux en remplacement des logements délabrés de l'ancien bailleur. L'opération comprend également la construction de 33 logements aidés neufs.

ZAC des Cordonniers (Dampmart)

L'aménagement de la tranche 1 entre dans sa dernière phase. 12 des 14 quatorze lots ont été commercialisés par Marne et Gondoire Aménagement. Les premières familles ont emménagé l'été dernier et fin 2017, Les Foyers de Seine-et-Marne (bailleur social) ont démarré la construction des 29 logements locatifs sociaux dont la livraison est prévue à l'été 2019.

Cœur d'îlot (Jossigny)

La Préfète de Seine-et-Marne a pris un arrêté le 12 janvier dernier, portant sur la déclaration

ZOOM SUR



Les Sauvières à Thorigny

d'utilité publique de l'opération et la cessibilité au profit de la communauté d'agglomération, des parcelles nécessaires à sa réalisation. Le projet prévoit la construction d'environ 65 logements neufs dont 25% de logements locatifs sociaux. En parallèle, Marne et Gondoire aménagement a affiné les esquisses des espaces publics. La mise en œuvre va pouvoir débuter.

Cœur de village (Collégien)

Les négociations foncières engagées par l'EP-FIF ont abouti avec les premières acquisitions des terrains de la ZAC. Les études techniques, menées à partir de 2017 ont confirmé les



Construction d'un collectif de 29 logements ZAC des Cordonniers (Dampmart)

orientations programmatiques souhaitées par les collectivités. Les études du projet d'aménagement des espaces publics ont pu être achevées. Les premiers travaux devraient donc pouvoir démarrer.

Le Grimpé (Pomponne)

Une nouvelle étude de faisabilité a été réalisée fin 2017 pour proposer un projet plus ambitieux avec une qualité architecturale respectueuse du patrimoine bâti et arboré des lieux. L'insertion paysagère et environnementale du Grimpé est essentiel pour la réussite de la transformation de ce site exceptionnel.

Si tu veux te mettre à l'eau

*n'oublie pas de monter là-haut
dans le petit village
caché sous les fleurs sauvages.
Sur les lacs d'un plateau
c'est à l'île de loisirs
que tu ne paieras que 5 euros.
C'est illimitéééééé
si tu habites Marne et Gondoire.
[...]*



À la belle saison, l'accès à l'Île de loisirs de Jablines est payant. Jusqu'au 2 septembre et le week-end du 9 septembre (dernier jour de baignade autorisée) l'entrée coûte 4 à 7 euros suivant votre situation. Sauf si vous habitez Marne et Gondoire ! Grâce à un partenariat avec l'île de loisirs, vous pouvez retirer en mairie une carte donnant pour 5 euros un accès illimité à l'Île. Munissez-vous d'une photo d'identité, justificatif de domicile récent et pièce d'identité ou livret de famille. La carte sera ensuite à faire valider contre 5 euros lors de votre première visite à Jablines.

Chaque membre du foyer doit disposer de sa carte pour entrer (sauf les moins de 3 ans pour qui l'entrée est gratuite). De nombreuses activités sportives sont proposées sur place : nautisme, pédalo, VTT, mini-golf, course d'orientation, pêche, tennis, disc-golf, ornithologie, équitation... (non comprises dans le prix d'entrée).

L'aire de grand passage est prête



Un petit clin d'œil pour saluer le travail des agents intercommunaux



Les parties prenantes à l'opération étaient présentes

Lundi 4 juin, Jean-Paul Michel et Sinclair Vouriot, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, visitaient l'aire d'accueil de grand passage de Marne et Gondoire, dont les travaux s'achèvent, en attendant l'inauguration officielle. Les caravanes pourront y stationner dès juillet pour faire halte sur leur chemin vers les grands rassemblements de gens du voyage, loin de toute habitation et dans un cadre agréable. La longue piste d'accès réduira le risque de bouchons sur la route lors de l'arrivée des caravanes. L'aire elle-même fait 4 hectares avec 5 points d'eau et électricité. Le droit de place comprendra un paiement forfaitaire de ces consommations. Les réservations des séjours, qui oscilleront entre une et trois semaines maximum, seront effectuées via la préfecture et l'association La Rose des Vents.

Marne et Gondoire a eu l'autorisation de la commune et d'Epamarne, aménageur de la ZAC de Saint-Thibault, pour viabiliser ce terrain appartenant à Grand Paris Aménagement. L'opération a permis de libérer cette emprise de tous les déchets qui la jonchaient.

Ils ont dit

Jean-Paul Michel

Président de Marne et Gondoire

«Nous disposons enfin d'un lieu d'accueil sur lequel les caravanes pourront stationner lors des grands déplacements d'avril à septembre. C'est une obligation à laquelle nous devons répondre et qui devrait nettement améliorer la situation. Nous nous rapprochons de la conformité avec le schéma départemental de la préfecture.»

Sinclair Vouriot

Vice-président et maire de Saint-Thibault-des-Vignes

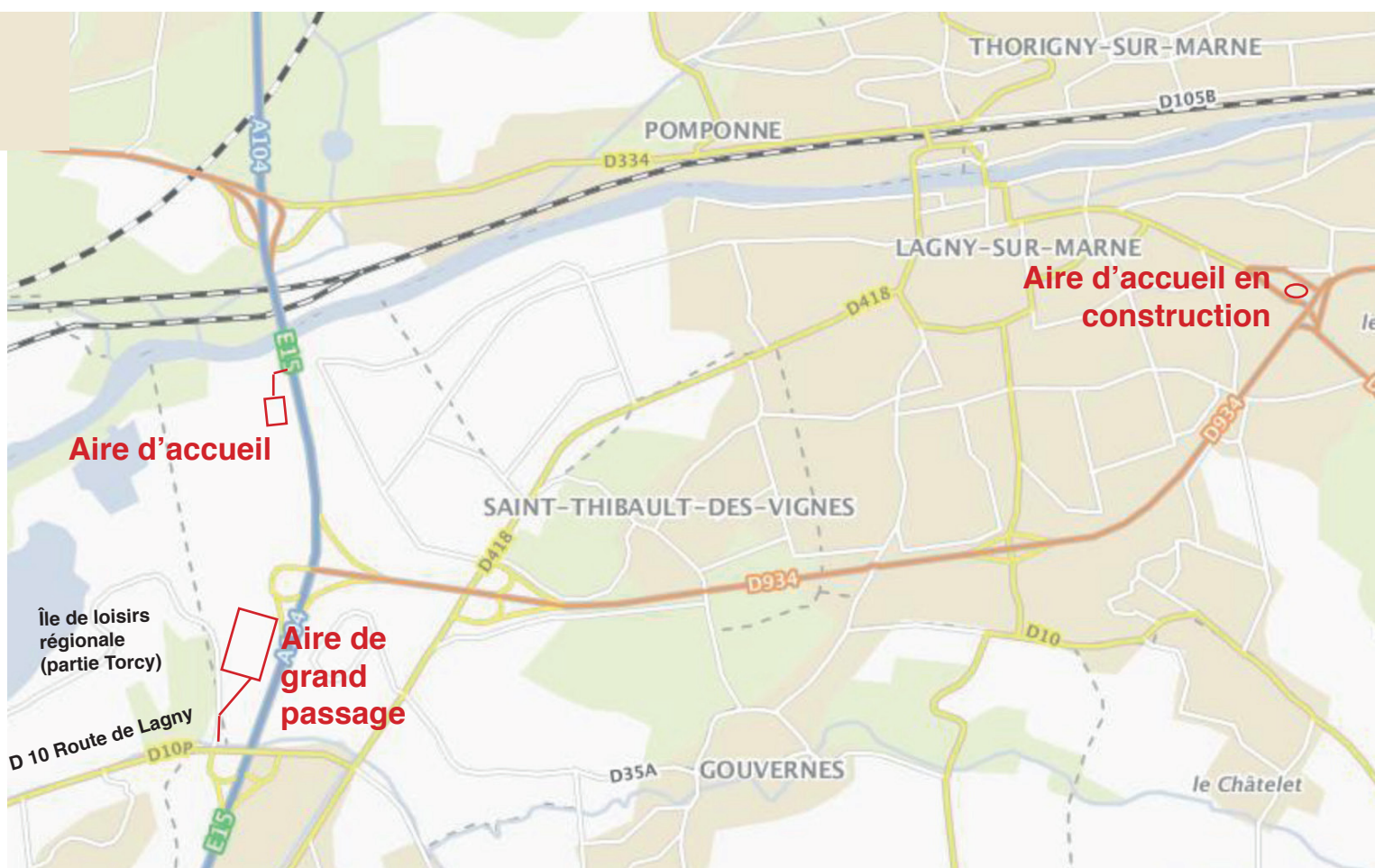
«La commune a souhaité faire preuve de responsabilité et de solidarité avec la communauté d'agglomération. Cela nous permettra de mieux gérer les occupations illégales. Ensemble, avec Epamarne, nous pouvons faire vivre cette ZAC et y développer d'autres projets.»

Pendant ce temps, à Lagny

Une deuxième aire d'accueil permanente de petite taille est en cours d'aménagement à Lagny-sur-Marne, après celle de Saint-Thibault ouverte en septembre 2016 et comportant 30 places. Sur un terrain de 6 000 m², cette nouvelle aire comprendra 20 places et 10 terrains familiaux que les gens du voyage souhaitant se sédentariser pourront louer. 70 autres places permanentes sont encore à créer sur le territoire.



L'aire sera située au 67, avenue Georges Clemenceau



Plan IGN, Geoportail

Les petits plats dans les grands pour parler de l'autisme



Présidente de l'association AIME (Autisme inclusion par méthodes éducatives), Nathalie Doussineau nous présente la journée de sensibilisation que son association organise à Bussy-Saint-Georges samedi.

Pourquoi associer la cuisine à l'autisme ?

Le chef buxangeorgien Éric Ticana organise pour la deuxième année à l'hôtel Mercure un dîner de gala au profit d'une association pour les autistes. Il s'est tourné vers nous cette année et a souhaité y ajouter des animations festives et des ateliers culinaires l'après-midi avec des chefs étoilés et des Meilleurs ouvriers de France sur la grande place. Nous y faisons venir des associations pour sensibiliser le grand public à l'autisme et organisons une conférence dans l'hôtel avec des personnalités reconnues dans le domaine de l'autisme en fin d'après-midi. La cuisine est donc un moyen d'intéresser le public à notre cause. En outre, nombre d'autistes ont des difficultés avec l'alimentation.

Présentez-nous votre association ?

Nous l'avons créée en 2007 et en 2009 l'État nous a choisi pour lancer une expérimentation des nouvelles méthodes éducatives reconnues internationalement. En effet, l'autisme est un handicap qui se rééduque et

non un trouble psychiatrique. Notre établissement l'IME Éclair, qui a été créé à Bussy-Saint-Georges, a aujourd'hui 3 pôles, à Saint-Maur-des-Fossés, Collégien (pour les adolescents) et Bussy-Saint-Georges (pour les enfants). Après une évaluation très positive en 2014, notre agrément a été reconduit jusqu'en 2019, où nos établissements seront alors pérennes. Nous accueillons en externat des autistes très peu autonomes avec un encadrant par élève. Nous allons dans les écoles pour former les auxiliaires de vie scolaire et apporter notre soutien à la scolarisation de nos enfants dans les écoles de Collégien et Bussy-Saint-Georges.

Quels sont vos projets ?

Rassembler sur un seul site à Bussy nos deux établissements du secteur et y ajouter une plateforme préprofessionnelle où les adolescents trouveront des domaines dans lesquels ils peuvent se sentir utiles (cuisine, horticulture ou encore vente). Nous avons également un projet d'habitat inclusif pour adultes peu autonomes. En journée, ils pourront participer à la vie de la plate-forme. Enfin nous serons présents dans le pôle médical pluridisciplinaire qu'envisage la mairie.

Programme de la journée : aime77.fr

Ce week-end

Les communes de Marne et Gondore se sont données le mot pour vous faire passer un bon week-end. Pêle-mêle :

- Montévrain : fête de la jeunesse et diffusion du match France-Australie au complexe Montévrain Sports Académie samedi
- Bussy-Saint-Martin : fête du village samedi
...et au parc culturel de Rentilly -Michel Chartier dimanche : diffusion du film documentaire Jean Rouch, cinéaste aventurier
- Jossigny : carnaval et fête foraine samedi, vide-grenier dimanche
- Bussy-Saint-Georges : brocante dimanche en centre-ville
- Lagny-sur-Marne : fête des sports au parc des sports (avec diffusion de France-Australie) au centre aquatique et à la base nautique.
- Gouvernes : concert de l'ensemble de flûte traversière de Musique en Marne et Gondoire samedi soir à l'église
- Guermantes : concert de la chorale Canthorège samedi soir à l'église
- Saint-Thibault-des-Vignes : tournoi de pétanque samedi gala de danse des enfants samedi et dimanche.



À Pontcarré,
*la bourse
aux livres
avait lieu
le 3 juin.
1554 euros
ont été collectés
et reversés
à l'institut
de cancérologie
Gustave Roussy.*



*Découverte de la cueillette du Plessis
à Chanteloup-en-Brie samedi 2 juin*



*Promenade dans les zones humides à
Conches-sur-Gondore mercredi 6 juin*